




XL ENS
LANDES
ESPACE NUMÉRIQUE
DE SANTÉ

DOSSIER DE PRESSE
Labrit, 29 septembre 2014

ars
●● Agence Régionale de Santé
Aquitaine



ARS AQUITAINE
ESPACE RODESSE 103 BIS,
RUE BELLEVILLE CS 91704
33063 BORDEAUX CEDEX

CONTACTS PRESSE

Service communication ARS Aquitaine
Véronique SEGUY - Séverine HUGUET
05 57 01 44 13/14 - 06 10 51 86 32
veronique.seguy@ars.sante.fr
severine.huguet@ars.sante.fr

Communiqué de presse

Le projet « Territoire de Soins Numérique » du territoire des Landes, porté par l'ARS Aquitaine, retenu : la possibilité de développer et d'expérimenter des innovations numériques au service de la santé des Landais

L'Aquitaine fait partie des 5 ARS retenues pour l'appel à projets national « Territoire de Soins Numérique » (TSN). Les 10 millions d'euros accordés dans ce cadre sont destinés à favoriser l'émergence de territoires à l'avant-garde en matière d'utilisation de la e-santé pour mieux répondre aux besoins de la population.

Les atouts du projet aquitain

L'ARS Aquitaine a été retenue pour son projet, qui cible le **territoire rural du Nord et de l'Est du département des Landes** (soit plus de 225 000 habitants), car il **concentre les défis de santé publique** que l'on retrouve dans d'autres territoires : le **vieillessement de la population**, l'**éloignement géographique**, le **développement des maladies chroniques** (notamment maladies cardio-vasculaires et diabète). Il est donc confronté à des problématiques de santé et d'accès aux soins qui permettront d'évaluer les résultats et la valeur ajoutée du projet TSN.

Le territoire bénéficie également d'une **réelle dynamique partenariale** qui a permis d'ores et déjà aux acteurs locaux de **développer des solutions innovantes pour répondre aux besoins de santé** de la population (développement de Maisons de santé pluridisciplinaires, réflexions sur les parcours de santé, Contrat local de santé, utilisation de la e-santé, ...). Par ailleurs, l'ARS Aquitaine s'appuie sur le GCS Télé Santé Aquitaine, expérimenté dans le développement et la conduite de projets de e-santé (premiers services e-santé mis à disposition dès 2004).

Un projet pour améliorer l'accès et la qualité des soins des Landais

Le projet vise 2 objectifs opérationnels :

- **Améliorer l'état de santé, le bien-être et la sécurité du patient** en facilitant l'accès pour tous à des soins de qualité notamment dans les zones sous-denses (dispositifs de télémédecine), en évitant les ruptures dans les parcours et en favorisant le maintien à domicile (outils de coordination des professionnels pour éviter des hospitalisations inutiles), en limitant les risques médicamenteux (dossier pharmaceutique), en rendant le patient acteur de sa santé (accès à l'offre de soins, la prévention, l'éducation thérapeutique, des auto-mesures médicales, la sécurisation du domicile, ...),
- **Faciliter l'exercice des professionnels de santé**, notamment des médecins généralistes en leur procurant un système d'information centré sur les pratiques collaboratives et des dispositifs d'appui dans la prise en charge des malades chroniques (aide à l'orientation, coordination sanitaire et médico-sociale autour du patient ...), en leur permettant de se recentrer sur leur expertise (simplification des tâches non médicales, ...).

Il s'agit concrètement de mettre à disposition des patients et des professionnels sanitaires et médico-sociaux un **bouquet de services accessibles par téléphone ou via internet**.

Cette « **plate-forme de services TSN** » apportera des **réponses pragmatiques à de nombreux besoins** : information (site d'information citoyen de l'offre de santé du territoire), prise de rendez-vous médicaux (spécialistes, équipements spécialisés), accès à ses données de santé (dossier médical, pharmaceutique, résultats de Laboratoire), éducation des patients (accès à des espaces personnalisés d'éducation thérapeutique), alertes (rappels automatisés de prise médicamenteuse, alertes sanitaires, rappel de

rendez-vous médicaux), télésurveillance d'objets connectés (ex : pacemaker, défibrillateurs, holter), orientation (accès au Répertoire opérationnel des ressources du territoire, Viatrajectoire outil d'orientation des patients en sortie d'hospitalisation,...), coordination et partage d'informations entre acteurs de la prise en charge (avis d'expert via la plate-forme de télé-médecine, dossier partagé de patients via des smartphones, prises de rendez-vous pour les patients, accès aux questionnaires de cas et de parcours pour les patients atteints d'Alzheimer,...).

L'ensemble des acteurs de soins⁽¹⁾ et institutionnels⁽²⁾ du territoire sont concertés et mobilisés autour de ce projet qui trouvera des applications concrètes dès 2015 et se déclinera jusqu'en début 2017.

Pour savoir plus, consultez [l'actualité TSN](#) sur le site de l'ARS Aquitaine et retrouvez le dossier de synthèse du projet à télécharger.

(1) représentants médecins libéraux, spécialistes, pharmaciens, infirmiers, professionnels médico-sociaux, GCSMS, hôpital, CCAS, EHPAD, MAIA, HAD,...

(2) Conseil Général des Landes, Conseil Régional Aquitaine, Mairie de Mont-de-Marsan, CCIAS Mont-de-Marsan, Ordres des pharmaciens et des médecins, URPS (Médecins Libéraux, Infirmiers, pharmaciens), CPAM des Landes, CARSAT, CISS Aquitaine, ISPED (Nouvelle Université de Bordeaux), MSA,...

Contacts presse :

Agence Régionale de Santé d'Aquitaine

Service communication

Véronique SEGUY / Séverine HUGUET

Tél : 05 57 01 44 13 /44 14

veronique.seguy@ars.sante.fr/severine.huguet@ars.sante.fr

1) Le contexte

L'un des premiers axes de travail identifiés par la **Stratégie nationale de santé (SNS)** consiste à organiser les soins du patient dans le cadre d'une médecine de parcours reposant sur la coopération de l'ensemble des professionnels de santé. **Le numérique est un atout précieux pour favoriser cette coopération.**

Ainsi, l'appel à projets « Territoire de Soins Numérique » favorisera **l'émergence de « territoires d'excellence » pilotes en matière d'usage du numérique, au service de l'amélioration et de la modernisation du système de soins.**

Cet appel à projets s'inscrit :

- dans la **feuille de route de la Stratégie nationale de santé (SNS)** présentée le 23 septembre 2013 par la Ministre de la santé, Marisol Touraine,
- dans la **feuille de route du gouvernement sur le numérique** présentée par le Premier ministre le 28 février 2013,
- dans **l'ambition du Gouvernement de développer une filière industrielle d'avenir dans le domaine des services de l'Hôpital numérique**, qui constitue un des 34 plans de la Nouvelle France Industrielle annoncés par le Président de la République.

Une **enveloppe de 80 M€ est allouée à cet appel à projets** dans le cadre du Fonds pour la Société numérique, dont la gouvernance stratégique est assurée par le Premier ministre.

Les Agences régionales de santé (ARS) devaient déposer leur dossier en mars 2014.

Pour consulter l'appel à projets TSN :

http://investissement-avenir.gouvernement.fr/sites/default/files/user/PIA_TSN_AAP_vf.pdf

Sur les 18 dossiers déposés, 5 projets ont été retenus, ceux portés par les ARS : **d'Aquitaine, de Bourgogne, d'Île de France, de Rhône-Alpes et de l'Océan Indien.**

2) Le projet aquitain

L'Aquitaine se porte candidate avec un projet concernant **le Nord et l'Est du département des Landes, soit environ 225 000 personnes.**

2.1) Objectifs

Sur ce territoire, les principaux constats faits dans le cadre du projet territorial de santé sont :

- **l'isolement de certains patients et professionnels,**
- les **difficultés de coordination** des actions sanitaires et médico-sociales autour des cas plus ou moins complexes,
- **l'existence des ruptures de parcours**, notamment des hospitalisations en urgence, liées à une mauvaise anticipation ou une absence d'alerte malgré des premiers signes de dégradation de l'état de santé.

En conséquence, le projet aquitain cible deux objectifs principaux :

- **L'amélioration de l'état de santé, du bien être et de la sécurité du patient**
 - En rendant le patient acteur de sa santé (accès à : des informations, des actions de prévention, de l'éducation thérapeutique, des auto-mesures médicales, la sécurisation du domicile,...),
 - En favorisant autant que possible les solutions de maintien à domicile ou en Ehpad, avec un accompagnement adéquat en cas de perte d'autonomie (diminution des hospitalisations évitables),
 - En évitant les ruptures de parcours, par une meilleure anticipation des changements d'état de santé,
 - En sécurisant le circuit du médicament et en diminuant les risques d'interactions médicamenteuses,
 - En améliorant l'accessibilité de tous à des soins de qualité sur le territoire, notamment dans les zones sous-denses en matière d'offre de soins (dispositifs de télémédecine, ...).

- **L'amélioration de l'exercice des acteurs de premier recours**
 - En leur procurant un système d'information centré sur des pratiques collaboratives,
 - En leur apportant des dispositifs d'appui (aide à l'orientation, coordination sanitaire et médico-sociale ...) dans la prise en charge des malades chroniques en fonction du niveau de fragilité du patient,
 - En leur permettant de se recentrer sur leur expertise, en simplifiant ou allégeant le temps passé sur des tâches non médicales.

2.2) Caractéristiques du projet

Le projet prévoit :

- La mise en place d'une **cellule de soutien territorial** (équipe dédiée d'une vingtaine de personnes), chargée d'apporter des informations et des réponses téléphoniques aux patients, aidants ou professionnels de santé, de gérer et de coordonner la prise en charge des cas complexes et d'accompagner les acteurs du territoire dans leur appropriation des services innovants,
- Dans les **cas les plus lourds de maladies chroniques**, le développement de **services de proximité, orientés vers le maintien à domicile** et déclenchés par l'équipe de la cellule de soutien territorial en lien avec le médecin traitant (sécurisation du domicile, portage de repas, installation et formation aux objets connectés,...),
- Une **plate-forme d'appui TSN de e-santé aux usagers** du territoire, qui permettra de mettre à disposition des patients et des professionnels sanitaires et médico-sociaux un **bouquet de services accessible par téléphone et via le web**,
- Le projet comprend également **des chantiers transversaux** relatifs par exemple à la **sécurisation du médicament** ou à **l'exploration de données anonymisées** de résultats de laboratoire et des données de sollicitation de la plate-forme d'appui, **dans le but de détecter des situations épidémiologiques** particulières.

La plateforme TSN visera à apporter une **réponse pragmatique à de nombreux besoins** : d'information et d'éducation des patients, de prévention, d'alertes, de télésurveillance d'objets connectés, d'orientation, de coordination, de partage d'informations entre acteurs de la prise en charge, d'observance, de respect des protocoles, d'e-learning....

Concernant les **services aux patients**, seront notamment ciblés

- Site d'information citoyen : informations de prévention, dossiers thématiques, cartographie de l'offre de santé, évènements santé, alertes sanitaires...
- Prises de rendez-vous vers des plateaux techniques, ou vers des spécialistes,
- Rappels par SMS, téléphone ou mail des rendez-vous médicaux pris,
- Rappels automatisés de prise médicamenteuse,
- Accès à des espaces personnalisés d'éducation thérapeutique : programmes d'entraînement sportif, suivi en continu de ses progrès de santé, utilisation de « serious game » (entraînements mémoire, exercices suite AVC,...),...
- Objets connectés : télésurveillance et accès aux données d'auto-mesure et aux éventuelles alertes remontées par exemple suivi régulier du poids ou de la tension,
- Accès à son Dossier Médical Personnel, son carnet de vaccination et ses résultats de laboratoires,
-

Concernant **les services aux professionnels**, seront notamment ciblés :

- Accès à un Répertoire Opérationnel des Ressources du territoire (plateaux techniques, spécialités, établissements et structures médico-sociales, ...),
- Prises de rendez-vous vers des plateaux techniques, ou vers des acteurs de second recours, en présentiel ou via les outils de la plate-forme régionale de télémédecine,
- Avis d'experts via les outils de la plate-forme régionale de télémédecine,
- Communication en mobilité pour les échanges quotidiens entre acteurs de la prise en charge (transmissions multimédias via la Plate-forme aquitaine d'aide à la communication santé - PAACO,...),
- Aide à l'orientation du patient (ex : outil Viatrajectoire destiné à faciliter l'orientation des patients en hospitalisation à domicile ou en soins de suite et de réadaptation, ..),
- Accès aux questionnaires de cas et de parcours de la cellule de soutien territorial,
- L'accès simplifié et intégré depuis les logiciels de cabinet médical :
 - o aux protocoles de prise en charge de la Haute Autorité de Santé (HAS),
 - o à la messagerie sécurisée permettant un échange de données médicales entre professionnels de santé,
 - o au Dossier pharmaceutique, au Dossier Médical Personnel et au carnet électronique de vaccination du patient,
- Récupération automatisée des résultats des laboratoires au sein de ses dossiers patients,
- Accès aux alertes sanitaires,
-

La plateforme comprendra enfin des **services spécifiques qui outilleront la cellule de soutien territorial** (dispositif de gestion des sollicitations des patients et des professionnels, outil de gestion de cas, outil de reporting du suivi à domicile, etc.).

3) Les atouts de la candidature aquitaine

3.1) Le territoire

Il est particulièrement adapté pour évaluer les résultats et la valeur ajoutée du projet TSN, car :

- **il présente des enjeux d'amélioration d'organisation et d'accès aux soins**

Les Landes, 2ème département le plus étendu en métropole, disposent de 3 territoires de proximité, déterminés en tenant compte de caractéristiques socio-sanitaires et socio-démographiques :

- le Sud, fortement peuplé, aux indicateurs de santé globalement favorables, et disposant d'un recours aux soins de premier et second recours très aisé,
- le Nord, peu peuplé avec une très faible densité dans certains cantons, peu de dispositifs de santé et des indicateurs de santé plutôt défavorables,
- l'Est, qui révèle une situation intermédiaire sur presque tous les indicateurs par rapport aux deux autres territoires.

Le territoire retenu, Nord et Est des Landes, concentre ainsi :

- un accès difficile à l'offre de soins (pas de structure hospitalière dans le Nord des Landes, grandes distances, vieillissement de la population médicale...),
 - un vieillissement de la population d'une manière plus générale,
 - un territoire très étendu à forte ruralité mal couvert par les infrastructures de communication.
- **il bénéficie d'une réflexion de fond sur les parcours, déjà traduite en objectifs partagés**

Issu d'une large concertation engagée à partir de 2012 avec les professionnels, associations et usagers des trois territoires de proximité du département, le **Projet territorial de santé landais** a été **adopté en juin 2013**.

Il s'organise en parcours, qui se traduisent en autant de plans d'actions transversaux, visant à garantir la fluidité et la continuité des prises en charge. Cette logique de parcours entre le médecin traitant, les spécialistes, l'hôpital et éventuellement les EHPAD a été l'axe principal de l'ensemble des acteurs qui ont élaboré le projet territorial de santé sur cette partie du territoire landais. Cette approche préfigurait la future Stratégie nationale de santé (SNS) et reste sans équivalent sur le reste du territoire aquitain.

Ces plans d'actions sont eux-mêmes repris dans les objectifs des 2 contrats locaux de santé signés à ce jour, permettant un ancrage réel du projet de santé au cœur du territoire proposé.

- **il dispose d'une base solide d'acteurs déjà inscrits dans des pratiques de coopération**

Une **dizaine de maisons de santé pluridisciplinaires (MSP)**, **des structures de coordination** (2 Clic, 2 Maia, un réseau de soins palliatifs), **2 groupements de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS)** ... Enfin, un **centre hospitalier, celui de Mont-de-Marsan, très avancé dans l'atteinte des indicateurs Hôpital numérique**, avec une culture et des réalisations concrètes en termes d'ouverture à la ville.

3.2) Une réelle dynamique de partenariats institutionnels

La candidature de l'ARS s'appuie sur la **mobilisation de l'ensemble des partenaires institutionnels territoriaux et régionaux, convaincus des apports du projet TSN** dans la réalisation de leurs missions :

- Le conseil général des Landes, fortement impliqué dans l'accompagnement social et médico-social des populations,

- Les organismes de protection sociale, en synergie avec leur action sanitaire et sociale : prévention et accompagnement du retour à domicile après hospitalisation pour l'assurance maladie, maintien à domicile et prévention de la dépendance pour la CARSAT,
- Le conseil régional, particulièrement dynamique dans le soutien au développement économique de la filière e-santé : l'initiative de la création du cluster TIC santé, un projet quasi finalisé de living lab en e-santé, le co-financement régulier de projets collaboratifs d'innovation en e-santé, des réflexions partagées avec l'Euskadi sur le vieillissement (candidature au KIC ageing) et les maladies chroniques (concept de chronocity valley), le lancement récent de la filière régionale de la silver economy, la présidence du réseau européen Enrich, ...
- La filière industrielle e-santé, particulièrement dense, riche et structurée en Aquitaine au travers du cluster TIC Santé. Le secteur notamment de l'Informatique de santé (éditeur de logiciels) représente environ 1 000 à 1 200 emplois et 45 % du chiffre d'affaires national du secteur,
- Une filière recherche, sur des axes variés (usages, épidémiologie, objets connectés, modélisation ...) avec une vraie dynamique de transfert vers l'industrie, structurée au travers du cluster TIC-santé,

3.3) Une forte expérience dans le développement de la e-santé

L'ARS s'appuie sur une maîtrise d'ouvrage déléguée expérimentée (premiers services e-santé mis à disposition dès 2004), **le Groupement de coopération sanitaire (GCS) Télésanté Aquitaine :**

- doté d'une **expérience avérée de grands projets de conduite de changement** : Dossier Médical Personnel (DMP), Télémédecine, Plateforme Aquitaine d'Aide à la Communication (PAACO), ...
- régulièrement impliqué dans des **travaux collaboratifs avec des industriels** (projet régional Territoire de santé numérique, animation du groupe de travail usages du cluster TIC santé, ...)
- **premier GCS e-santé à avoir développé des méthodologies d'accompagnement et de suivi d'usages** et à les avoir déclinées dans son organisation (pôle territoires et usages) et ses actions (accompagnement personnalisé ou collectif, animations de territoire, conseil ...).

Historiquement, les premiers services de e-santé ont porté sur des dispositifs de communication et de coordination entre acteurs de santé (**deuxième région française dans le déploiement du DMP, messagerie sécurisée régionale**, communication en mobilité ...).

Ils sont aujourd'hui complétés par une **plateforme régionale de télémédecine**, qui permet de généraliser à très court terme les projets en cours : téléconsultations vers les EHPAD (en dermatologie, gériatrie, psychiatrie, soins palliatifs, ...) ou le premier recours, téléAVC (cible 30 établissements – avis à distance d'un neurologue permettant de réaliser si nécessaire une téléthrombolyse), téléradiologie (demande d'un avis d'expert distant sur la base de données d'imagerie ...).

3.4) Une co-construction de la réponse aquitaine

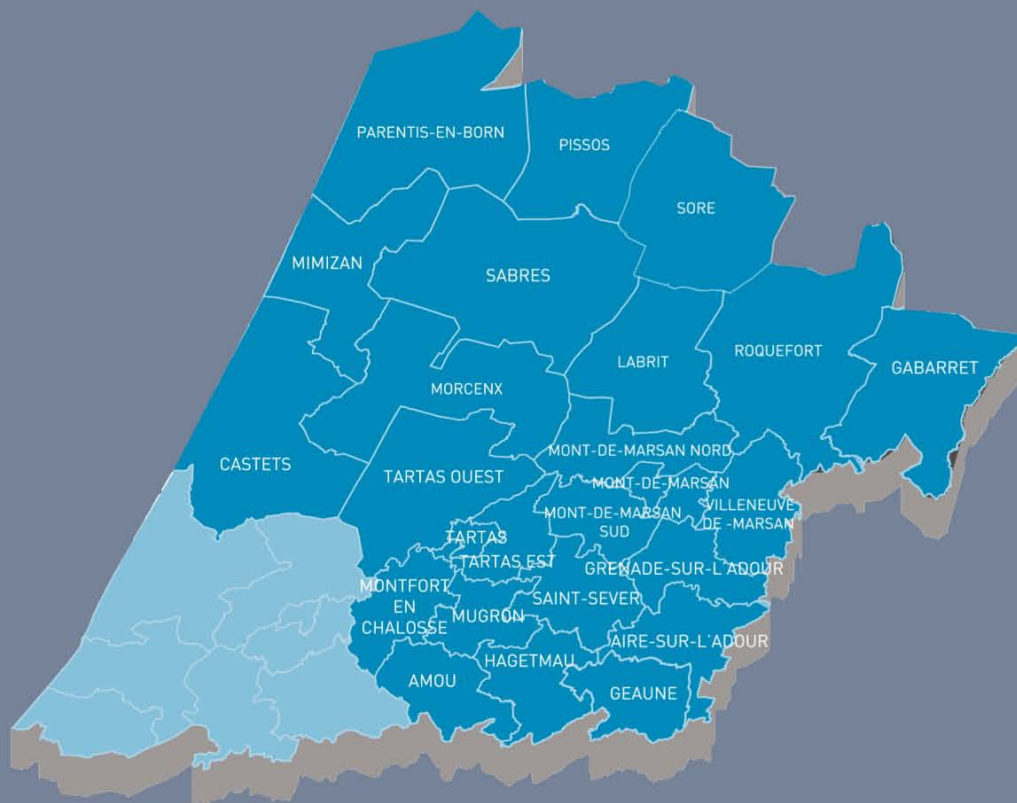
Lancée début janvier 2014 à Mont-de-Marsan, dans la continuité du débat territorial sur la Stratégie nationale de santé (SNS), le projet de candidature aquitain s'appuie sur une **démarche participative, concertée et structurée** :

- **un comité de pilotage**, regroupant acteurs régionaux (ARS, Conseil Régional, Télésanté Aquitaine) et landais (représentants du conseil général, de l'assurance maladie, des URPS médecins libéraux, infirmiers et pharmaciens, du champ médico-social, du champ hospitalier et des usagers),
- **une méthode de travail participative** : contributions des acteurs de territoire puis réunions de définition et de concertation pour la mise en cohérence du projet ...
- **un accompagnement à la structuration du projet** par un cabinet de conseil en management spécialisé dans la gouvernance et la transformation des organisations.

En synthèse, le projet TSN des Landes s'appuie sur la grande maturité acquise en Aquitaine dans les domaines :

- ***du parcours patient,***
- ***de la e-santé,***
- ***des partenariats institutionnels,***
- ***de la pratique de projets collaboratifs (recherche et industrie).***

Il allie ainsi le pragmatisme et l'innovation dans le but d'améliorer l'accès et la qualité des soins.



XL ENS

LANDES
ESPACE NUMÉRIQUE
DE SANTÉ

ars
●● Agence Régionale de Santé
Aquitaine



ARS AQUITAINE
ESPACE RODESSE 103 BIS,
RUE BELLEVILLE CS 91704
33063 BORDEAUX CEDEX